



DIRECTION GENERALE DU BUDGET (DGB)

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Conformément aux lois et règlements en vigueur, la Direction Générale du Budget (DGB), Service techniquement déconcentré du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), dans le cadre du renforcement de la Direction des Statistiques et de l'Informatique (DSI), désire recruter sur concours, un **Développeur Business Intelligence (BI)** qui sera affecté au Service de Gestion des Systèmes d'Information (SGSI).

RESPONSABILITES DU DEVELOPPEUR BUSINESS INTELLIGENCE (BI) :

La fonction principale d'un Développeur Business Intelligence (BI) est de concevoir, développer et maintenir des solutions informatiques permettant d'extraire, de transformer, de charger (ETL) et d'analyser des données afin d'aider l'institution à prendre des décisions éclairées et à améliorer la performance des employés.

ACTIVITES :

Relevant du Directeur des statistiques et de l'Informatique, le Développeur BI sera chargé de principales activités telles :

- Assurer la maintenance et le support technique des systèmes existants afin de garantir leur bon fonctionnement et leur évolutivité ;
 - Extraire, transformer, charger les données de différentes et diverses sources ;
 - Concevoir et développer un entrepôt de données ;
 - S'assurer que les solutions développées sont en adéquation avec les besoins de l'institution ;
 - Recueillir et analyser les besoins des utilisateurs ;
 - Accompagner les utilisateurs ;
 - Développer des outils de visualisations
 - Aider les utilisateurs à comprendre et à interpréter les données ;
 - Créer des rapports et des analyses pour aider l'institution à comprendre ses données et à prendre les bonnes décisions ;
 - Gérer les droits d'accès des utilisateurs ;
 - Préparer des rapports périodiques ;
 - Accomplir toutes autres tâches connexes, nécessaire au bon fonctionnement de la Direction.
- Connaissances approfondies des systèmes de gestion de bases de données, du traitement analytique en ligne (OLAP) et du framework ETL (Extract transform, load) ;
 - Bonne connaissance des technologies de veille stratégique (ex. : Microsoft Power BI, Oracle BI) ;
 - Connaissance des requêtes SQL, des services de signalement de serveur SQL (SSRS) et des services d'intégration de serveur SQL (SSIS) ;
 - Capacités avérées à prendre des initiatives et à faire preuve d'innovation ;
 - Esprit analytique et compétences de résolution des problèmes ;
 - Licence en informatique, en ingénierie ou autre domaine apparenté ;
 - Bon niveau de compréhension en langues étrangères (anglais et espagnol, un atout).

PROFIL RECHERCHE :

Le Développeur Business Intelligence (BI) devra avoir les qualifications suivantes:

- Avoir un esprit méthodique et de synthèse;
- Faire montre de capacité analytique poussée en vue d'apporter des solutions de gestion appropriées ;
- Avoir le souci du respect des normes et des procédures ;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être capable de travailler sous pression et en dehors des heures régulières de bureau.

EXIGENCES :

- Expérience confirmée en tant que Développeur BI ou Scientifique des données (au moins deux (2) ans) ;
- Expérience dans le domaine des Finances Publiques (un atout) ;
- Expérience dans le domaine de la conception d'entrepôts de données (ex. : modélisation dimensionnelle) et de l'exploration des données ;

DÉPÔT DE CANDIDATURE

- Les dossiers de candidature peuvent être déposés, au plus tard, le 20 septembre 2023, à la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la DGB au # 5 de l'Avenue Charles Sumer, Port-au-Prince, Haïti, ou transmis par voie électronique à l'adresse suivante : drh@budget.gouv.ht tout en précisant le poste pour lequel vous postulez. Ils doivent contenir entre autres :
 - Un Curriculum vitae;
 - Une copie des diplômes et certificats obtenus ou de tout autre document attestant le niveau de formation;
 - Deux (2) photos d'identité de date récente;
 - Une lettre de motivation manuscrite;
 - Une copie du matricule fiscal;
 - Une copie de la carte d'Identification Nationale Unique (CINU);
 - Une copie de l'acte de naissance ou de jugement supplétif;
 - Une copie du casier judiciaire;
 - Deux lettres de référence.

N.B. : Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai ne seront pas évalués.

